



# LA FILIÈRE FORÊT-BOIS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE VOS TERRITOIRES





## ÉDITO



« La Bretagne est un territoire riche en ressources, qu'elles soient maritimes, éoliennes, agricoles ou encore forestières !

Agriculteur de métier, j'attache une importance forte à l'idée que l'économie bretonne construise son développement sur la valorisation durable de ses propres ressources. L'économie locale agricole propose un modèle alternatif véhiculant des valeurs comprises et attendues par les citoyens.

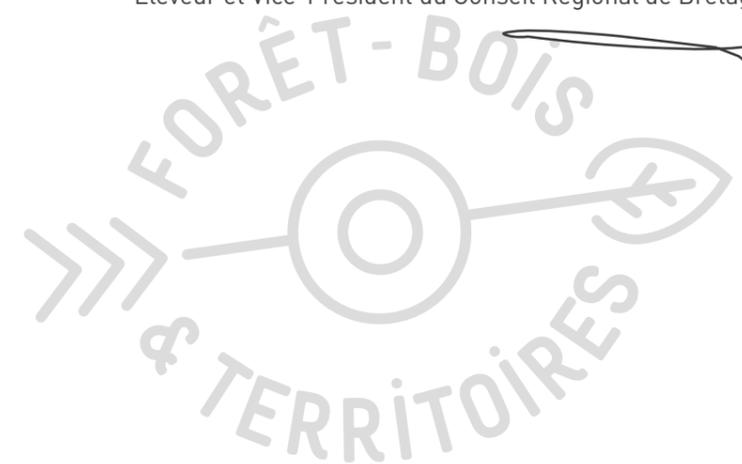
Lorsque j'ai rencontré les acteurs de la filière forêt-bois au début de mon mandat régional, j'ai pris conscience des possibilités qu'offrait ce secteur au même titre que l'agriculture.

La ressource forestière bretonne, abondante et renouvelable offre au territoire breton une valeur paysagère, environnementale et économique. L'utilisation du bois dans la construction ou encore sous forme énergétique permet de répondre aux enjeux dans lesquels nous nous sommes tous engagés : emplois, aménagement durable, qualité de l'eau, transition énergétique, atténuation du changement climatique, ...

Forêt, Bois & Territoires est avant tout une prise de conscience collective et un mode d'emploi pour mieux intégrer la forêt et le bois dans les politiques de territoire.

J'invite vivement les décideurs territoriaux à s'approprier cette démarche et à la rendre concrète dans leur action quotidienne. Vous trouverez là un moyen supplémentaire de donner du sens à votre territoire ! ».

Olivier Allain,  
Éleveur et Vice-Président du Conseil Régional de Bretagne



# LA FILIÈRE FORÊT-BOIS, UNE RÉPONSE AUX ENJEUX DE VOTRE TERRITOIRE

Véritable pilier de la croissance verte française, la **filière forêt-bois** est au cœur d'enjeux majeurs pour les territoires. Source d'**emplois locaux**, de **développement économique** et vecteur d'**attractivité**, elle a également les moyens d'apporter aux territoires des solutions aux enjeux de maintien de la **qualité de l'eau** et de **l'air**, à la diminution de leur **empreinte carbone**, à la préservation de la **biodiversité** ou à leur **dépendance énergétique**.

Par leur volontarisme et leur engagement, les collectivités jouent un rôle déterminant dans l'atteinte de ces objectifs. Leur implication est d'autant plus importante que les buts à atteindre demandent une action résolue et continue pour faire évoluer de manière pérenne les comportements au quotidien (politique d'achat, politique d'urbanisme, ...)

## LE SAVIEZ-VOUS ?<sup>(1)</sup>



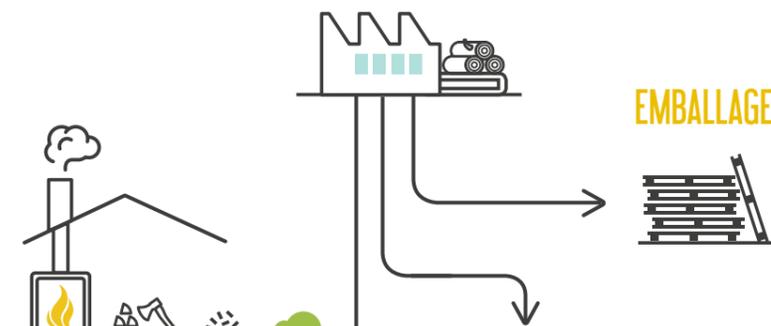
**77%** des actions de réductions des gaz à effet de serre (GES) se décideront et seront réalisées par le niveau local.

**15%** de la consommation d'énergie est liée au secteur du bâtiment résidentiel et tertiaire, qui émet à lui seul 20% des GES.

<sup>(1)</sup> Source : Guide « PCAET, comprendre, construire et mettre en œuvre », Ademe



### TRANSFORMATION



### EMBALLAGE



### CONSTRUCTION NEUVE / RÉHABILITATION



### CHAUFFAGE AU BOIS

(Domestique ou collectif)



La filière forêt-bois est identifiée et reconnue dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) comme une filière d'avenir permettant à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique, à la préservation de l'environnement et renforçant son indépendance énergétique.

## LA FILIÈRE BOIS BRETONNE C'EST :



**395 000 ha**  
de forêt



**+ de 4 000**  
entreprises



**+ de 15 000**  
emplois



**10%**  
des émissions de GES\*  
régionales séquestrées  
par la forêt bretonne

\*Gaz à effet de serre

ENGAGEONS

# LA TRANSITION DES TERRITOIRES AVEC LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

© Pascal Leopold - Région Bretagne

#1

OBJECTIF  
TRAME VERTE

Milieux naturels d'intérêt écologiques, les massifs forestiers jouent un rôle important dans la préservation de la biodiversité, des habitats et dans le maintien des continuités écologiques. Véritables « réservoirs de biodiversité », ils assurent à la fois un rôle de « refuge écologique » pour de nombreuses espèces animales et végétales.

Outre la biodiversité dite « ordinaire », les forêts abritent également une biodiversité « remarquable » : **18 %** des surfaces terrestres bretonnes sont forestières.



LA FORÊT BRETONNE ABRITE :

60

espèces d'arbres<sup>(1)</sup>

300

espèces de végétaux<sup>(2)</sup>

140

espèces d'animaux<sup>(2)</sup>

<sup>(1)</sup> Source : BERTRAND I. (2012) - Directive régionale d'aménagement Bretagne : projet, ONF, Direction territoriale Centre-Ouest / Auvergne-Limousin, version du 27 juillet 2012

<sup>(2)</sup> Source : SAVELLI et al., dans bretagne-environnement.org.



#2

OBJECTIF  
PRÉSERVATION DE SOLS ET DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Boiser protège les sols et la ressource en eau

La forêt joue un rôle essentiel dans la régulation du cycle de l'eau sur les bassins versants. Les sols forestiers, grâce au système racinaire des arbres et à la capacité de rétention de l'humus protègent les sols contre l'érosion et préviennent les risques de crues et d'inondations.

La forêt joue également le rôle de « filtre » grâce à son système racinaire qui absorbe certains polluants (nitrates). Les zones sensibles de bassins versants ainsi que les zones de captage protégées préventivement par des boisements limitent les traitements requis pour la potabilité de l'eau et participent à la restauration de sa qualité. En Bretagne, **2500 hectares** sont en périmètre de protection de captage d'eau potable.

La filière bois, une filière sèche

L'eau n'entre pas dans le processus de transformation du bois (sauf pour la pâte à papier), ni dans celui de la construction bois contrairement à beaucoup d'autres secteurs.

L'impact de l'usage du bois sur la ressource en eau est donc nul !



LE SAVIEZ-VOUS ?

Une bande boisée de 20 mètres en bord de cours d'eau absorbe 4 fois plus de polluants qu'une bande enherbée équivalente.<sup>(3)</sup>

#3

OBJECTIF  
ÉNERGIE & CLIMAT

Séquestration, stockage, substitution : la filière forêt-bois joue un rôle actif dans l'atténuation du changement climatique.

La forêt, un puits de carbone naturel

Le processus naturel de puits de carbone qui repose sur la photosynthèse permet à la forêt de séquestrer tous les ans plus de **10 % des émissions de gaz à effet de serre régionales<sup>(4)</sup>**. Il est d'autant plus efficace quand la forêt est exploitée et gérée de manière durable.

Le bois stocke et substitue le CO<sub>2</sub>

Mis en œuvre en tant que matériau (parquet, meubles, bâtiments à ossature / charpente bois, ...), **1 m<sup>3</sup> de bois stocke 1 tonne de CO<sub>2</sub><sup>(5)</sup> et évite 1 tonne de CO<sub>2</sub>** émise pour la fabrication et l'emploi d'un autre matériau réalisé à partir de produits ou d'énergie fossiles. On parle de substitution matière.

Le bois se substitue aux autres énergies émettrices de CO<sub>2</sub>

L'utilisation du bois en énergie évite l'émission de CO<sub>2</sub> issue de la combustion de fioul, de gaz ou lié à la production d'électricité. C'est la substitution énergétique. Le bilan carbone de la combustion du bois énergie est considéré comme neutre car le CO<sub>2</sub> a été capté au préalable par les forêts.



LE SAVIEZ-VOUS ?

**3,5 tonnes de bois énergie évitent la consommation de 1000 litres de fioul.<sup>(6)</sup>**  
**Le bois représente 48 % de la production d'énergie de la Bretagne.<sup>(7)</sup>**

<sup>(3)</sup> Source : CRPF Bretagne

<sup>(4)</sup> Source Abibois : Calcul fait à partir de données IGN 2015

<sup>(5)</sup> Source : Plaquette « Le Carbone » - Codifab

<sup>(6)</sup> Source : Abibois

<sup>(7)</sup> Source : Observatoire Régional de l'Environnement - 2015



# #4

## OBJECTIF OPTIMISATION BUDGÉTAIRE

### Boiser diminue la facture de traitement de l'eau

Le boisement des captages d'eau permet à la collectivité d'économiser **23 à 27 centimes d'euro par m<sup>3</sup>** d'eau par rapport à un traitement chimique contre les pesticides et les nitrates<sup>[1]</sup>.



### Le bois : outil de réduction de la facture énergétique

Énergie renouvelable et durable, le bois est également le combustible le moins cher du marché<sup>[2]</sup>.



**0,043 €/KWh**  
bois bûches



**0,086 €/KWh**  
gaz réseau



**0,152 €/KWh**  
électricité

Utilisé comme matériau de construction ou de rénovation (en structure ou en isolant), il permet également la production de bâtiments performants peu consommateurs d'énergie. **80% des maisons passives en France sont en ossature bois**<sup>[3]</sup>.

### Construire en bois pour une bonne gestion des deniers publics

Le coût d'un bâtiment ne se réduit pas au coût de sa conception et de sa réalisation. Il doit aussi considérer le coût de son futur fonctionnement qui peut sur 10 ans représenter plus de 80% des dépenses totales (hors foncier et frais financiers). Les bâtiments en bois représentent, par les économies qu'ils engendrent sur le plan énergétique un coût global maîtrisé et comparable à une solution constructive plus conventionnelle.

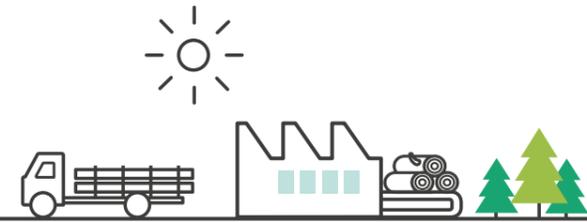
<sup>[1]</sup> Source : « Des forêts pour l'eau potable : la forêt protège votre eau », Forêt Privée Française, 2012 Forêt Privée Française, 2012

<sup>[2]</sup> Source : Argus de l'énergie - janvier 2018 / Source AJENA - Selon Etude Ademe/EDF

<sup>[3]</sup> Source : La maison passive France



© Pascal LÉOPOLD, Liard & Tanguy Architectes



# #5

## OBJECTIF ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'atteinte de l'ensemble des objectifs cités concourt à la transition écologique et énergétique. Elle est également créatrice d'emplois sur les territoires. En Bretagne, la filière forêt-bois génère ainsi **plus de 15 000 emplois** le plus souvent non-délocalisables (forêt, construction, emballage, bois énergie), soit presque autant que la filière pêche.

### LE SAVIEZ-VOUS ?



**La construction de 100 maisons en bois (≈ 1 collège ≈ 1000 m<sup>3</sup>) crée 15 ETP/an (équivalent temps plein) en construction et 5 ETP/an en bois énergie. La mise en place de chaufferies bois contribue à la création d'1 ETP pour 1000 tonnes de bois consommées.**<sup>[4]</sup>

<sup>[4]</sup> Source : « Enquête Fibra 2015 »



# #6

## OBJECTIF QUALITÉ DE VIE

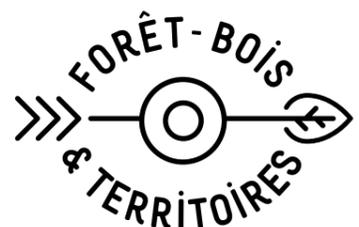
La filière forêt-bois répond à de nombreuses attentes sociétales réclamées par les citoyens et les élus en matière de qualité de vie, qui s'expriment par :

- le cadre de nature et de récréation que la forêt offre à tous,
- une esthétique nouvelle et contemporaine de la construction bois respectant la tonalité architecturale pré-existante,
- la dimension santé et confort dans les bâtiments où le bois est mis en œuvre,
- les valeurs qu'elle véhicule (nature, habitat écologique...),
- le recours aux énergies renouvelables non polluantes.





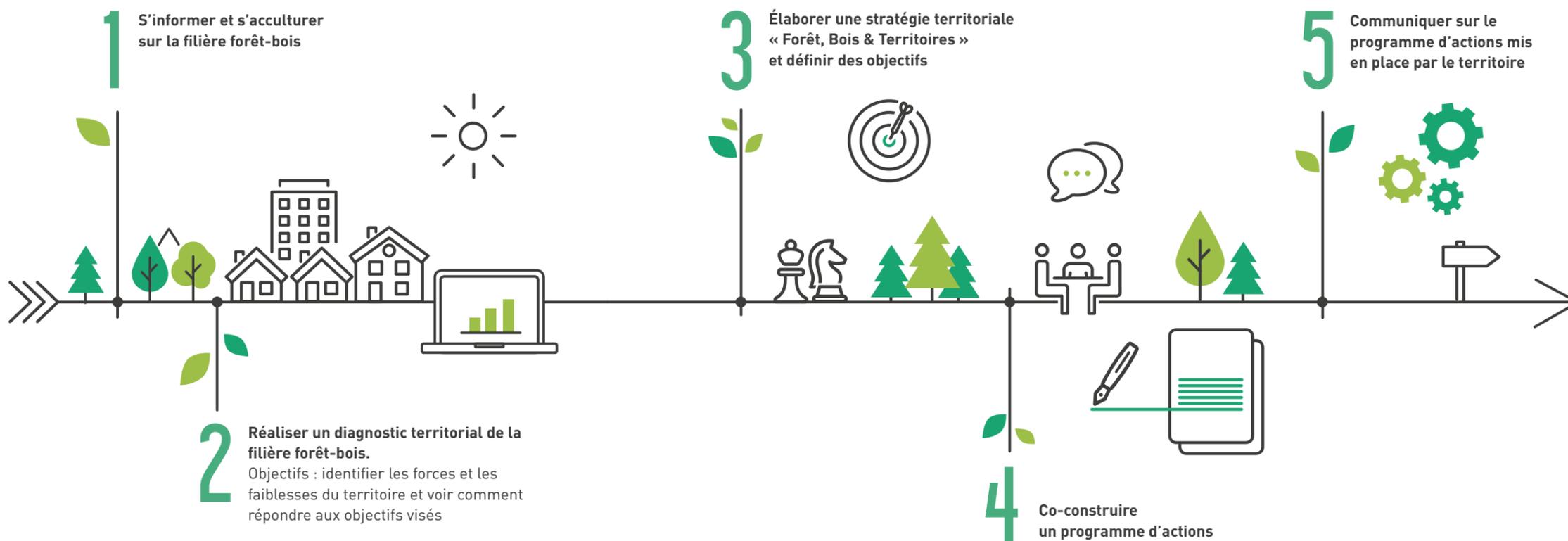
# FORÊT, BOIS & TERRITOIRES, UN OUTIL AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS



Initié et piloté par **Abibois**, « Forêt, Bois & Territoires » est **un outil** financé par l'État et la Région Bretagne **au service des collectivités territoriales** (communauté de communes et d'agglomération, pays).

Ce dispositif d'accompagnement transversal permet d'atteindre les objectifs de développement économique, environnementaux et d'attractivité des territoires dans un principe de cohérence entre la ressource forestière, le bois d'œuvre et les valorisations connexes telles que le bois énergie.

## LA FILIÈRE FORÊT-BOIS PEUT RÉPONDRE À VOS ENJEUX DE TERRITOIRE !



**Abibois** vous accompagne pas à pas pour développer ces solutions sur votre territoire



# FORÊT, BOIS & TERRITOIRES, UN ACCOMPAGNEMENT MULTI-ACTEURS

## UN PILOTE

À l'initiative de ce programme d'accompagnement et pilote de l'action, **Abibois**, l'association interprofessionnelle du bois en Bretagne, est depuis 1993 le représentant de la filière régionale. Porte-parole des professionnels, elle dispose d'une vision transversale et collective de la filière forêt-bois en Bretagne.



## ... DES EXPERTS À VOS CÔTÉS

Pour apporter une expertise complète dans le cadre des accompagnements « Forêt, Bois & Territoires », Abibois s'appuie également sur l'expertise de ses partenaires CNPF, ONF et AILE pour les questions forestières ou liées au bois énergie.

## ZOOM SUR LES EXPERTS



Abibois intervient sur les questions liées la ressource bois et à sa valorisation en combustible bois (bois bûches, plaquettes, granulés), en construction (neuf, extension-surélévation ou réhabilitation) ou en emballage.



Le CNPF intervient sur les questions liées à la forêt privée.



L'ONF intervient sur les questions liées à la forêt publique.



Aile intervient sur les questions liées à l'installation de chaufferies bois.

## ABIBOIS À VOS CÔTÉS POUR CONSTRUIRE PAS À PAS UN PROGRAMME D'ACTIONS

Quel que soit le niveau de connaissances ou d'engagement de votre territoire dans la filière forêt-bois, l'outil « Forêt, Bois & Territoires » s'adapte à vos besoins et aux ambitions de votre territoire. L'équipe d'Abibois évalue votre situation initiale et vous accompagne pas à pas pour vous permettre d'atteindre les objectifs que vous vous serez fixés.

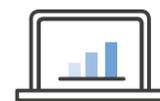


**Abibois** vous informe sur la filière forêt-bois régionale : forêt, construction, bois énergie. Sous forme de réunions, ces rencontres ont pour objectifs de vous acculturer à la filière, ses enjeux et aux atouts qu'elle présente pour votre territoire.



### ET VOUS ?

Vous pouvez faciliter l'organisation des réunions sur votre territoire et être relai de l'information via les supports territoriaux.



**Abibois** en partenariat avec l'ONF, le CNPF & AILE réalisera un diagnostic filière forêt-bois de territoire. L'objectif de ce travail est d'analyser le niveau de développement de la filière et d'identifier ses forces et faiblesses. Abibois organisera également des ateliers de travail pour aider les acteurs du territoire à collecter les informations nécessaires à la réalisation du diagnostic sur les aspects non liés à la filière.



### ET VOUS ?

Vous facilitez la réalisation du diagnostic sur les aspects non liés à la filière (urbanisme, politique de l'eau, communication, ...).



**Abibois** mettra en corrélation le diagnostic filière forêt-bois avec la politique du territoire. L'objectif est d'évaluer le potentiel de développement pour la filière sur les différents secteurs d'activité et d'écrire un programme d'actions cohérent.



### ET VOUS ?

Vous restez disponibles pour préciser des aspects éventuellement manquants.



**Abibois** présentera au territoire un programme d'actions permettant l'atteinte des objectifs que celui-ci s'est fixé en amont : qualité de l'eau, diminution des GES, réhabilitation du parc immobiliers, attractivité du territoire ...



### ET VOUS ?

Vous choisissez les actions que vous souhaitez engager et les priorisez.



**Abibois** en qualité de représentant de la filière forêt-bois se fera le relais du programme d'actions que le territoire a choisi de mettre en place auprès de son réseau. Il pourra accompagner dans le cadre de ses missions de prescriptions certains projets ou être facilitateur.



### ET VOUS ?

Vous pouvez nous transmettre des informations sur les projets en cours dont nous pourrions faire la communication.



À LAMBALLE

## COLLÈGE SIMONE VEIL : CONSTRUCTION BOIS LOCAL



Véronique MEHEUST, Vice-présidente du Département en charge de l'environnement et de la mobilité



© Thierry Jeandot - Département des Côtes d'Armor

### POUR VALORISER LE BOIS DES CÔTES D'ARMOR

Dans les cahiers des charges et dès le stade de l'esquisse, le Conseil Départemental des Côtes d'Armor affirme sa volonté « d'intégrer une part importante du bois dans la construction ou la rénovation des collèges et bâtiments départementaux ». Pari réussi pour le collège Simone Veil de Lamballe, dont la structure (mur et plancher massif, ossature et charpente) ainsi que la vêtture sont en bois.

### DES ENTREPRISES SPÉCIALISÉES ET BIEN ÉQUIPÉES POUR LA CONSTRUCTION BOIS

Véronique MEHEUST, Vice-présidente du Département en charge de l'environnement et de la mobilité, précise que l'Epicéa de Sitka de la contre-ossature et le Douglas des brise-soleil proviennent d'une forêt départementale. Sur les 1200 m<sup>3</sup> mobilisés, « **191 m<sup>3</sup> de bois sont issus du massif d'Avaugour-Bois Meur** », dont la gestion forestière est assurée avec l'ONF. La scierie Hamon (Médrignac) et l'entreprise EMG (Plouagat), avec l'équipe lamballaise de maîtrise d'œuvre Colas-Durand, ont ensuite pris le relais pour valoriser ce bois local. Un maximum d'éléments a été préfabriqué avant installation sur chantier.

Véronique MEHEUST observe que « des entreprises de Côtes d'Armor peuvent, sans souci, répondre aux appels d'offres pour la construction bois. De nombreuses entreprises spécialisées du Grand Ouest ont les compétences et les équipements pour ce type de projet. »

Pour valoriser ce bois local, un maximum d'éléments a été préfabriqué.

### DES MASSIFS DESTINÉS AUX BESOINS PROPRES

Les 2 500 hectares de forêt exploités par le CD22 sur les massifs d'Avaugour-Bois Meur et de Beffou vont continuer à satisfaire « des besoins propres en construction, pour du mobilier, de l'aménagement extérieur, des sentiers, des passerelles, ... ». Chaque année, « 10 000 m<sup>3</sup> de bois (soit l'équivalent de l'accroissement annuel des forêts concernés) sont valorisés et/ou commercialisés pour les besoins du Département. » Le souhait est « d'anticiper en disposant d'une réserve de poutres, de planches qui permette aux agents départementaux de réaliser de petits aménagements comme des abris bois. »

À LORIENT

## PLANTATION ET VALORISATION DU BOIS LOCAL

### POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La ville de Lorient a mis en place une stratégie globale autour de sa ressource bois locale, allant de la plantation d'arbres jusqu'à leur utilisation en bois-énergie ou mobilier. Cette politique ambitieuse a débuté en 2003 avec la chaufferie bois qui alimente la mairie, le stade du Moustoir, le centre aquatique et le théâtre.

### Objectif 2020 : doubler la surface forestière pour approvisionner les chaufferies

Laurent Tonnerre, adjoint en charge de l'environnement, explique que « la facture de la chaufferie centrale a été divisée par 2 depuis 2003. » « 60% du bois utilisé est gratuit » puisqu'il provient du bois d'opportunité présent très localement, qu'il est broyé et entreposé par la ville. L'adjoint précise que « 10% du bois de chauffage est issu de l'élagage des arbres ». Un constat qui a poussé la ville à planter des arbres ! De 2014 à 2020, l'objectif est de disposer de 20 000 arbres supplémentaires afin de sécuriser l'approvisionnement des nouveaux réseaux de chaleur qui alimenteront 50% des bâtiments à la fin de la décennie.

### UNE FILIÈRE QUI FAIT RIMER ÉCONOMIE, ÉCOLOGIE ET AUTONOMIE

Par ailleurs, les plantations d'arbres contribuent à « enrichir l'écosystème et jouent un rôle de climatiseur naturel » sur la ville. Elles intègrent aussi des espèces nobles, du bois d'œuvre qui est travaillé par les services de la ville pour réaliser des extensions bois, du mobilier urbain. Au fil des saisons, les plantations d'arbres sont devenues « emblématiques » de Lorient. L'établissement de cette filière exemplaire a conduit à la création d'une Société Publique Locale qui a pour mission d'exporter son modèle aux communes voisines et de gérer la filière bois sur le Pays de Lorient.



Laurent Tonnerre, Adjoint en charge de l'environnement

© Ville de Lorient



© Ville de Lorient



À PLÉLAN-LE-GRAND

## CHAUFFERIE ET CONSTRUCTION BOIS



© Menguy Architecte

Eric Ferrières, Adjoint aux Services techniques et Espaces Verts



### POUR LE GROUPE SCOLAIRE ET LA MAISON DE L'ENFANCE ET DES SERVICES

À Plélan-le-Grand (35), les travaux d'extension de l'École Maternelle et la construction de la Maison de l'Enfance et des Services traduisent une volonté marquée d'améliorer la qualité de l'air intérieur et d'utiliser les ressources locales. Via ces chantiers bois, activité et création de valeur ajoutée sont au rendez-vous pour tout une filière régionale.

En 2013, l'extension de l'école maternelle, en ossature bois avec une forte isolation thermique, s'est associée à l'installation d'une chaufferie bois, alimentant le réseau de chaleur des écoles maternelle et élémentaire. Du bois décheté local, fourni par l'entreprise CBB35 (Iffendic, 35) couvre les besoins énergétiques. A l'intérieur de l'établissement, du bois massif et du médium sans formaldéhyde ont été utilisés pour le mobilier. Eric Ferrières, adjoint aux Services techniques et Espaces Verts, atteste que « les utilisateurs sont très satisfaits. » Le gain au niveau du confort thermique et de la qualité de l'air améliore l'accueil des enfants et des parents.

**Préservation de l'environnement et qualité de vie des usagers vont de pair avec le bois**

### BOIS ET ISOLATION PAILLE SUR UN CHANTIER D'ENVERGURE

Ce premier bilan stimule un nouveau projet : la Maison de l'Enfance et des Services. Le chantier ouvert en 2018, fait surgir 1900 m<sup>2</sup> de bâtiments, en ossature bois avec une isolation paille. La construction sur site se trouve accélérée puisque des caissons ossature-bois, remplis de bottes de paille sont conçus en atelier par les entreprises Briero (Mauron, à 20 km) et Isopaille avant d'être assemblés sur place. « 18 mois de travaux sont prévus pour la 1<sup>re</sup> tranche, avec des artisans et des menuisiers locaux. » Le charpentier fait appel à des produits bois conçus en Bretagne, comme le bardage traité par haute température de Thermocolor Bois (56) ou du bois lamellé-collé de l'entreprise Tanguy (29). Les aménagements intérieurs privilégient également le bois.

AU PARC NATUREL RÉGIONAL D'ARMORIQUE (PNRA)

## CHARTRE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

### POUR UNE GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE

Avec 24 000 hectares de forêt, le Parc Naturel Régional d'Armorique représente un atout majeur pour la filière-bois et l'économie du territoire. C'est pourquoi une Charte a été établie, engageant élus, propriétaires, acteurs économiques et associations, à mettre en œuvre des actions concertées pour développer la filière tout en préservant ce milieu naturel.

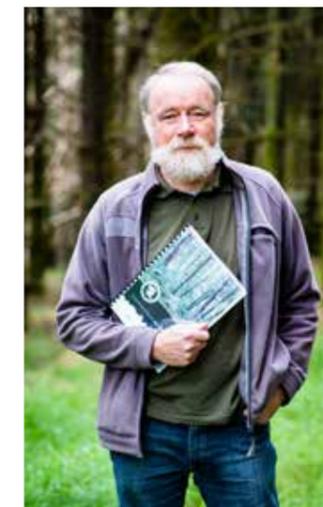
### DES MILIEUX PRÉSERVÉS ET DES ESSENCES POUR LA FILIÈRE

La Charte, complète Yves-Claude Guillou, maire de Saint-Rivoal et vice-président du PNRA, « a pour but de faciliter le renouvellement des boisements, d'assurer des ressources au territoire, de préserver ses particularités et ses paysages. ». Plus précisément, il s'agit de « développer la ressource en bois d'œuvre comme en bois énergie avec de l'Epicéa Sitka, du Douglas, du Mélèze mais aussi des feuillus. Tout en préservant les zones humides et les lignes de crêtes », véritables patrimoines paysagers. Ainsi, au niveau de l'exploitation, de nouveaux chemins sont mis en place et les professionnels privilégient le travail estival, moins impactant sur l'éco-système.

### DES PROPRIÉTAIRES JUSQU'AUX HABITANTS ET USAGERS DES CONSTRUCTIONS BOIS

Un important travail est également mené pour informer les propriétaires forestiers privés (5800 !) et les inciter soit à planter, soit à vendre. Selon le cas, il peut s'agir de renouveler des boisements, d'en instaurer ou de réouvrir des zones.

Jean-Yves Guillou confirme le besoin de ressources pour les professionnels : « avec le gisement de résineux qui s'est développé dans les années 1970, des entreprises, des bûcherons se sont installés sur le Parc. » Leur activité est encouragée : « **en tant qu'élus, on montre l'exemple avec la construction de nouveaux bâtiments bois sur nos communes. Il y a aussi de nombreuses maisons de particuliers, qui bénéficient ainsi d'un beau matériau au niveau environnemental.** ».



Yves-Claude Guillou, Maire de Saint-Rivoal et vice-président du PNRA

© Jérôme Bachtet



© PNRA

# LA FILIÈRE FORÊT-BOIS, DES FEMMES ET DES HOMMES ENGAGÉS POUR RÉPONDRE À VOS ENJEUX DE TERRITOIRE

## L'ÈRE DU BOIS, UNE VISION D'AVENIR POUR LA FILIÈRE FORÊT-BOIS EN BRETAGNE

L'Ère du Bois, c'est une vision à 2030 d'une Bretagne tournée vers la glaz économie, considérant la filière forêt-bois comme créatrice de richesses, d'emplois et fer de lance de la transition écologique.

C'est de la rencontre entre les dynamiques portées par les professionnels de la filière et les initiatives prises par les élus locaux, garants de l'intérêt général, qu'émergera de nouveaux projets faisant de la forêt et du bois une solution pour les territoires.

Des professionnels et des élus sont déjà engagés dans le mouvement.

**Découvrez leurs initiatives et rejoignez-les !**

Rejoignez le mouvement sur  
[www.eredubois.bzh](http://www.eredubois.bzh)  
**#eredubois**



© Jérôme Bachet

PROGRAMME D'ACTIONS PILOTÉ PAR

**Abibois**  
AU CŒUR DU BOIS

EN PARTENARIAT AVEC



FINANCÉ PAR

